Bulletin d'information aux habitants de Parallèle 1

Numéro 42 – Mai 2024



Chers Copropriétaires et chers Locataires,

L'été arrivant, suite à différentes plaintes reçues, nous vous rappelons certaines recommandations et en profitons aussi pour vous donner certaines informations :

- --Les grills à gaz et électriques uniquement sont tolérés sur les balcons (art. 9 des RUH de la PPE 07.05.2018). De plus, les bouteilles de gaz Propane n'aiment pas trop le soleil et leur robinet doit être fermé en cas d'inutilisation.
- --Pas de piscines sur les balcons, car ils ne sont pas construits suffisamment solides pour cela, sans parler du problème pour les vider.
- --Les box-garages ne sont pas des discothèques, surtout après 22:00
- --Il est utile de toujours fermer les portes d'entrées d'immeubles car les cages d'escaliers, qui se transforment en four ou frigo selon les saisons, communiquent avec vos appartements. De plus cela limiterait les cambrioleurs ou démonstrateurs de tous genre.
- --Lors d'une habitation temporaire dans une de vos Activités, pensez à expliquer que les ordures s'éliminent dans un sac taxé blanc, mais surtout uniquement dans les Moloks, et pas dans notre compost ou papier, certes plus proches mais amendable et pas hygiénique pour nous. De plus, les places de parcs Visiteurs ne sont définitivement pas pour des locataires.
- --Prochainement, les travaux du Disponible vont commencer, comme prévu.
- --Suite à notre opposition, l'essai de déplacement des ScolaCars est abandonné dans sa forme actuelle dès le 24 juin 2024. À suivre...

Nous vous souhaitons un bel été et vous adressons nos cordiales salutations.

Au nom du CoGest.



cogest@parallele1.ch